Compiègne, le 23 novembre 2023

DÉCISION N° 2023-186 J

(abroge la décision n°2023-030-J en date du 27 janvier 2023)

Objet : Décision portant délégation de signature de Mme Claire Rossi, directrice de l'UTC, à Mme Patricia Boulay, assurant les fonctions de directrice des affaires financières par intérim, à compter du 18 décembre 2023.

La directrice de l'université de technologie de Compiègne,
Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'établissement,
Vu l'arrêté de madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 18 novembre 2022, portant nomination de Mme Claire Rossi aux fonctions de directrice de l'UTC à compter du 8 décembre 2022,
Vu la note d'organisation de l'université de technologie de Compiègne.

DÉCIDE

Article 1 : délégation de signature en matière administrative
Délégation est donnée à Mme Patricia Boulay à l'effet de signer les formulaires d'accident du travail des étudiants accueillis temporairement en vertu d'une convention au sein de la direction des affaires financières.

Article 2 : délégation de signature en matière financière
Délégation est donnée à Mme Patricia Boulay à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences :

- les actes relatifs à l'engagement de toutes dépenses des centres financiers de l'UTC,
- les actes relatifs à l'ordonnancement des titres de recette de l'établissement,
- les certificats administratifs de frais de réception et de mission concernant le personnel de la direction des affaires financières,
- les déclarations de TVA,
- les demandes de remboursement de crédit de TVA.

Article 3 : responsabilité en matière d'inventaire
Responsabilité est donnée à Mme Patricia Boulay en matière de détention, de comptabilité des biens et de mises à jour de l'inventaire pour les biens affectés à la direction des affaires financières.

Article 4 : étendue de la responsabilité en matière d'inventaire
La responsabilité en matière de détention, de comptabilité des biens et de mises à jour des inventaires consiste à coordonner et mettre en œuvre les dispositions relatives aux immobilisations et à l'inventaire au sein de la direction des affaires financières.

A ce titre :

- le responsable veille à la mise en œuvre des règles d'établissement sur la gestion budgétaire et comptable ainsi que le suivi des biens comptabilisés pour la direction des affaires financières (entrée et sortie des biens) ;
- le responsable met en œuvre le suivi des inventaires des matériels détenus au sein de la direction des affaires financières ;
- le responsable désigne au sein de son personnel, un gestionnaire des biens plus particulièrement chargé de corréler périodiquement l'inventaire détenu au sein

Service des affaires générales

☎ 03-44-23-73-76
✉ sagj@utc.fr

de la direction des affaires financières à partir du système d'information physique figurant sur le portail ENT. Il sera le correspondant de la direction des affaires financières pour le suivi des inventaires.

Article 5 : absence ou empêchement
En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Patricia Boulay, la délégation de signature des articles 1 et 2 et la responsabilité en matière d'inventaire des articles 3 et 4 seront exercées par Mme Adeline Martin.

Article 6 : prise d'effet de la présente décision
Les dispositions de la présente décision prennent effet à compter du 18 décembre 2023 et prendront fin, au plus tard, en même temps que le mandat du délégant ou du délégataire.

Article 7 : affichage de la présente décision
Ces dispositions sont portées à la connaissance des personnels et des usagers par une publication sur le site internet de l'établissement, dans un espace dédié et affichées de manière permanente au sein de la direction des affaires financières.

Article 8 :
Le directeur général des services de l'UTC est chargé de l'exécution de la présente décision.

La directrice de l'UTC,

Claire Rossi

Original :	*service des affaires générales*
Copies :	*service/département/direction concerné(e)s*
	direction des affaires financières
	agent comptable
	intéressé(e)
	rectorat
Diffusion :	*générale*
	rubrique actes réglementaires